



**direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale**

service des écoles
primaires et secondaires

Conseil d'établissements lausannois

case postale 5032 - 1002 Lausanne

PV pour adoption lors de la prochaine séance de
Commission le 17.03.14

**Notes de la séance de la
Commission d'établissement du Belvédère¹
Lundi 10 février 2014, à 19h00
Ancien réfectoire de l'établissement du Belvédère
Chemin des Croix-Rouges 24 à Lausanne**

Parents : Mmes Laurence **Anglas Sansonnens**, Andreea **Brändlin**,
Sandra **Pernet**, Karin **Pignard**, M. Stéphane **Mérot**

Professionnels : Mmes Switchith **Bailly Xayachack**, Françoise **Duvoisin**, MM.
Marc **Ferrer**, Javier **Liste**, Michel **Trolliet** (directeur)

Organisations : Mmes Nicole **Morax**, Mariela **Muri-Guirales**, M. Valéry-John
Racine

Autorités politiques : --

Excusés/absents : M. Dietrich **Choffat**, M. François **D'Angelo**, Cédric **Fracheboud**,
M. Benoît **Gaillard**, Mme **Nadia Hrairati**, M. Pierre-Yves
Hunziker,

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la présente séance est complété en ce sens qu'un point 5 bis
« Présentation de l'Ecole Sociale de Musique par V.-J. Racine » est ajouté. L'ordre du jour
avec cette modification est approuvé.

2. Liste de présence

La liste de présence est mise en circulation.

Excusé(e)s : M. Dietrich Choffat, M. François D'Angelo, M. Benoît Gaillard, M. Pierre-Yves
Hunziker.

Absents : Mme Nadia Hrairati, M. C. Fracheboud.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

3. Approbation du dernier procès verbal

Le PV de la séance du 18 novembre 2013 est approuvé avec remerciements à son auteur.

Françoise Duvoisin précise qu'elle était bien présente à la séance comme l'atteste d'ailleurs la liste de présence signée.

Mariela Muri-Guirales suggère de rendre le PV plus synthétique et se demande si la mention systématique des intervenants est indispensable. La discussion s'engage. Il est décidé d'opter pour une version plus synthétique (sans tomber dans un PV décisionnel) en continuant toutefois à mentionner les noms des intervenants.

4. Communications du Président

Stéphane Mérot déplore une nouvelle fois l'absence de 3 associations de quartier. Il invite les membres de la Commission à ne pas hésiter à recruter de nouvelles associations qui souhaiteraient réellement s'impliquer comme l'USL, l'ESM et le CAVJ dont les représentants à la Commission font un travail remarqué et apportent une contribution très appréciée.

Il est rappelé que désormais les communications se feront par email. A cet égard, les membres sont invités à communiquer tout changement au plus soit au Service de Ecoles soit au Président.

Le rapport sur les transports scolaires Propositions de l'apé-Vaud est à la disposition des membres qui souhaitent le consulter.

En l'absence P.Y. Hunziker, S. Mérot donne lecture du bref compte rendu que ce dernier lui a fait parvenir par email « *la séance du Conseil des élèves a été de bonne tenue et assez longue en raison d'un ordre du jour bien fourni. Par ailleurs, une quinzaine d'élèves s'attendent à vous rencontrer un mercredi entre 12h15 et 13h10 sur le thème officiel (quid de 12h-14H ?) ou sur un autre thème de votre choix que vous me communiquerez à l'avance s'il vous plaît.* »

5. Communication de la Direction du Belvédère

Michel Trolliet fait un point sur les premiers constats suite aux changements intervenus depuis les débuts de l'année :

1. Hausse significative de devoirs non faits : est-ce une conséquence des heures de fin plus tardives ?
2. L'anglais et l'allemand obligatoires à tous les niveaux depuis la 9ème est extrêmement difficile à gérer : grosses difficultés d'apprentissage pour les élèves en difficultés scolaires, ce qui les démotive et qui rend les cours compliqués.
3. La maîtrise de classe en 9VG est rendue plus difficile en raison de la personnalisation de l'enseignement.
4. Le changement de logiciel pour l'introduction des notes n'aide pas, ce logiciel évoluant avec quelques semaines d'avance seulement sur les utilisateurs.

Les nombreux changements concentrés en peu de temps (changement de logiciel pour les horaires, l'enclassement, la comptabilité) génèrent une insécurité, un stress et une fatigue. L'engagement des enseignants est important mais on peut émettre des craintes pour la fin de l'année où traditionnellement on est souvent « limite ». Un bug serait probablement difficile à surmonter.

La discussion s'engage sur le mode de communication des notes semestrielles par courrier. Les membres de la commission sont surpris qu'à l'heure où toutes les commissions cherchent à améliorer le dialogue entre l'école et les parents, les notes

semestrielles soient communiquées par poste sans que les parents n'aient à en accuser réception. L'implication des parents ne peut qu'être renforcée par une quittance sous forme de signature.

En outre, on est surpris d'apprendre que les remarques éventuelles du Conseil de Direction doivent faire l'objet d'un courrier séparé, le logiciel ne permettant apparemment pas actuellement de les intégrer dans le formulaire envoyé aux parents.

La commission décide que sous la plume de son Président, elle adressera un courrier dans ce sens aux autorités cantonales avec copie au Service des écoles. Mariela Muria-Guirales, Laurence D'Anglas et Michel Trolliet acceptent de faire partie du comité de relecture de ce courrier.

5bis. Présentation de l'Ecole Sociale de Musique

Valery-John Racine présente l'Ecole Sociale de Musique.

Sa présentation, très intéressante, est annexée au présent PV.
Il est clair que l'extension des horaires a un impact sur l'organisation des activités de l'ESL qui cherche des locaux pour pouvoir mener ses activités dans de bonnes conditions.

Valery-John Racine est chaleureusement remercié pour sa présentation.

6. Débriefing du tournoi de football des 7^{èmes} années du 21 novembre 2013

Nous revenons sur cet événement qui a une fois de plus eu un grand succès.
Remerciements chaleureux à François D'Angelo maître d'œuvre de cette soirée réussie et toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.
L'idée du stylo souvenir a été appréciée.

7. Débriefing de la participation de la Commission au Noël du BV

Notre présence au Noël du BV est considérée comme nécessaire par la Commission.
Merci à tous les membres, parents, enseignants, membres des associations de quartier qui étaient présents.

La discussion s'engage sur le message que l'on souhaite passer dans ce cadre.
En conclusion, l'événement étant festif et convivial, notre intervention doit l'être aussi !
Il faut profiter de cette occasion pour marteler notre existence mais au-delà d'un flyer il semble inutile voire contre-productif de chercher à se montrer trop « officiel » dans ce cadre.
La tombola gratuite et ludique sur un mode décontracté semble à cet égard « bien passer ».

8. Relève des parents - Organisation 2014

Stéphane Mérot indique avoir envoyé un email aux 4 candidats déclarés à ce stade en décembre les informant de la tenue d'une AG des parents au printemps 2014.

La commission est d'avis qu'une telle AG doit s'accompagner d'une conférence pour amener le maximum de parents.
Sandra Pernet se propose de prendre contact avec la Dresse Macherel neuropédiatre qu'elle a entendu récemment. Cette dernière pourrait ainsi traiter d'aspects comportementaux au sens large (violence, addiction, hyperactivité, etc.) : Sandra se charge de prendre contact avec cette conférencière potentielle et de lui proposer une conférence soit le jeudi 8 soit le jeudi 15 mai 2014. Si cette personne n'est pas disponible, Françoise Duvoisin propose d'animer la soirée en parlant de la gestion mentale.

9. Suite à donner à la présentation de Pro Senectute

La Commission décide de garder ce projet en « stand-by » afin de pouvoir le cas échéant le lancer lorsque les nouveaux représentants des parents auront été élus. Cela permet en outre de ne pas trop surcharger les enseignants déjà passablement sollicités par les nombreux changements en cours.

S. Mérot envoie un email dans ce sens à notre contact chez Pro Senectute.

10. Divers et propositions individuelles

Nicole Morax évoque le travail du CVAJ en collaboration avec l'Association dyslexie Suisse romande.

C'est une septantaine de répétiteurs qui vont être sensibilisés aux questions liées à la dyslexie. Le Belvédère met à disposition l'ancien réfectoire pour accueillir cette formation qui aura lieu les 25 et 26 mars. Un membre de la Commission parle de l'excellente expérience vécue avec un répétiteur du CVAJ (étudiant à la HEP).

Sandra Pernet propose de faire un point sur le café-parents lors de notre prochaine séance.

Préparation de la convocation pour l'AG lors de la prochaine séance

11. Prochaines séances ou rendez-vous

Lundi 17 mars 2014	19h00	Ancien réfectoire	Séance commission
Jeudi 8 ou 15 mai 2014		Aula	AG des parents - conférence

12. Récapitulatif des tâches

Quoi	Qui	Quand
Lettre aux autorités cantonales	S. Mérot	Au plus vite
Email à Pro Senectute	S. Mérot	Au plus vite
Contact avec la Dresse Macherel pour AG parents 2014	S. Pernet	Au plus vite
Projet Café rencontre (point de situation)	S. Pernet	17.03.2014